

Louis Buffet, président de l'intercommunalité

Doyen de l'assemblée, Maxime Nougier (Laviolle) était pour une heure, hier matin, le président de la communauté de communes du bassin d'Aubenas qui compte 55 élus. 54 étaient présents.

Une heure, c'est le temps qu'il a fallu pour voter après avoir pris connaissance des motivations et du programme des deux candidats à la présidence : Louis Buffet (de sensibilité divers droite - Labastide-sur-Besorgues) et Georges Fangier (PS - Saint-Michel-de-Boulogne).

« Assurer la transition »

Les deux élus ont commencé par se présenter puis ont détaillé leur motivation et leurs objectifs. « J'ai beaucoup réfléchi avant d'accepter de présenter ma candidature à la présidence. Le challenge est énorme avec la fusion de la majeure partie des communes de l'ancien Vinobre et de l'ancienne CCPAV et l'intégration de la commune de Lavilledieu. Je vous le dis tout de suite, mon parcours d' élu se terminera en mars 2020. Je me considère donc comme un candidat à la présidence pour assurer la transition avant la création de la future agglomération du bassin d'Aubenas », annonce Louis Buffet. Georges Fangier veut « servir le territoire » et présente un projet politique résultant « d'une réflexion collective ». « Je propose un exécutif à 15 membres. Cet exécutif respectera au mieux la parité femmes/hommes mais aussi la parité politique et territoriale », détaille-t-il.



Louis Buffet est le nouveau président de la communauté de communes du bassin d'Aubenas.

« Je souhaite un esprit communautaire affirmé, une gouvernance partagée, un projet de territoire. Je résumerai cette ambition par une pensée de Jaurès "Viser l'idéal tout en comprenant le réel" », conclut Georges Fangier.

Louis Buffet recueille 30 voix, Georges Fangier, 23. Il y a eu une abstention. Le nouveau président souligne le travail réalisé par les présidents de la CCPAV et du Vinobre, Jean-Yves Meyer (absent) et Franck Jouffre, pour que la fusion se passe le mieux possible et « dans un bon état d'esprit ».

Durant une courte interruption de séance, Georges Fangier a tenté de négocier le nombre de vice-présidents (quinze au lieu de dix), une ouverture des postes et un bureau où toutes les communes ont un représentant. En vain. Lorsque les votes pour les dix postes se sont déroulés, Georges Fangier a invité ses soutiens à ne pas prendre part au vote. Ainsi, 37 élus communautaires (procurations incluses) ont participé aux scrutins.

Séverine MIZERA

Harmoniser la taxe de séjour

Au fil de ce conseil communautaire, les chaises vides et les procurations se multipliaient. La première délibération, portant sur l'harmonisation de la taxe de séjour, a donc été votée par 36 présents (51 votants). Elle a été actée (avec une abstention, celle de Cécile Faure - Aubenas) et oscille entre 0,22 € et 1,70 € selon le type d'hébergement. En 2016, le produit de la taxe de séjour s'élevait à 223 768 € pour la CCPAV et 23 312 € pour le Vinobre.



La nouvelle intercommunalité compte 55 élus communautaires. Le nouveau président, Louis Buffet, a affiché, lors du conseil d'installation, sa volonté de réunir les élus du territoire au service de l'ensemble des citoyens de la communauté de communes du bassin d'Aubenas.

L'INFO EN +

LES 29 COMMUNES

La communauté de communes du bassin d'Aubenas (CCBA) inclut : Ailhon, Aizac, Antraigues-sur-Volane, Asperjoc, Aubenas, Fons, Genestelle, Juvinas, Labastide-sur-Besorgues, Labégude, Lachapelle-sous-Aubenas, Lavilledieu, Laviolle, Lentillères, Mercuer, Mézilhac, Saint-Andéol-de-Vals, Saint-Didier-sous-Aubenas, Saint-Étienne-de-Boulogne, Saint-Étienne-de-Fontbellon, Saint-Joseph-des-Bancs, Saint-Julien-du-Serre, Saint-Michel-de-Boulogne, Saint-Privat, Saint-Sernin, Ucel, Vals-les-Bains, Vesseaux, Vinezac.

LES DIX VICE-PRÉSIDENTS



Max Tourvielle (Vesseaux)
Administration générale, mutualisation, communication, information.
Élu : 33 pour, trois blancs ; une voix pour Franck Bréchon.



Jean-Claude Flory (Vals-les-Bains)
Aménagement du territoire et développement touristique.
Élu : 33 pour, trois blancs, une voix pour Martine Dubois.



Serge Reynier (Saint-Privat)
Finances, médiathèque, animation et patrimoine.
Élu : 34 pour, deux blancs, un nul.



Marie-Noëlle Durand (Aubenas)
Cadre de vie et services aux personnes.
Élu : 36 pour, un blanc.



Patrick Laviolle (Ucel)
Développement économique, artisanat, commerces et agriculture.
Élu : 29 pour, six blancs, un nul ; une voix pour Franck Bréchon.



Jean-Yves Ponthier (Labégude)
Collecte et traitement des ordures ménagères et valorisation des déchets.
Élu : 32 pour, quatre blancs ; une voix pour Martine Dubois.



Patrick Maisonneuve (Fons)
Travaux : voirie, bâtiments, réseaux divers.
Élu : 37 voix pour.



Dominique Recchia (Saint-Étienne-de-Fontbellon)
Habitat.
Élu : 29 pour, sept blancs ; une voix pour Martine Dubois.



Colette Suchet (Lachapelle-sous-Aubenas)
Urbanisme.
Élu : 32 pour, quatre blancs, un nul.



Jacky Soubeyrand (Mézilhac)
Protection de l'environnement et développement durable.
Élu : 33 pour, deux blancs, un nul ; une voix pour Franck Bréchon.